Christian ANATOLE

Jean-François BLADÉ

Historien de l'Andorre

Tiré à part de GAI SABER Revista de l'Escola Occitana Tome XXVI, 1976

Jean-François BLADE

Historien de l'Andorre

Jean-François Bladé (1827-1900) conserve, grâce à la publication des Poésies populaires de la Gascogne (3 volumes, 1882) et surtout des Contes populaires de la Gascogne (3 volumes, 1886), une belle renommée chez les romanistes et les folkloristes (1). Par contre on oublie souvent qu'il fut aussi historien, et que, s'il ne publia pas de gros ouvrages, il a multiplié mémoires et articles d'une information très sûre dans les revues savantes de son époque. Il était de la race des Tamisey de Laroque et des Léonce Couture, qui au même moment illustraient l'érudition gasconne.

Pour donner un aperçu de sa méthode, nous voudrions pour l'heure nous arrêter sur une série de travaux de Bladé intéressant l'Andorre. Entre 1869 et 1882, il n'a pas publié moins de sept importantes contributions à la connaissance de l'histoire et des institutions andorranes (2). Et ce n'étaient là que travaux préliminaires à un important ouvrage qui ne vit pas le jour.

(1) Sur Bladé consulter : Jean Balde, Un d'Artagnan de plume, Jean-François Bladé (Paris, 1930), et surtout les notes et comptes rendus publiés par Léonce Couture dans la Revue de Gascogne entre 1867 et 1900.

(2) Voici la liste des contributions de Blade à l'histoire

andorrane:

A. « Sources de l'Histoire andorrane », Revue de Toulouse et du Midi de la France, t. XXX, 1869, p. 34-45 [article précédemment paru dans le Journal de Toulouse].

B. « Eglise d'Urgel », Note CLXVII pour l'Histoire générale de Languedoc, t. IV, p. 900-911 (Toulouse, Privat, 1872).

C. « Notice sur les Mostasas de la Vallée d'Andorre », Recueil de l'Académie de Législation de Toulouse, l. XXII, 1873, p. 325-331.

d. « Mémoire sur les limites de la France et de la Vallée d'Andorre », Recueil de l'Académie de Législation de Toulouse, t. XXII, 1873, p. 296-324 [constitue la première partie de l'ouvrage D, qui suit].

D. Etudes géographiques sur la Vallée d'Andorre, Paris,

Joseph Baer, 1875, IX + 104 p.

E. « Révolutions andorranes. Histoire d'une maison de jeu », Revue de l'Agenais, t. VI, 1879, p. 3-21 et p. 97-111.

F. The Valley of Andorre, Cambridge, 1882, 66 p. + une carte.

Dans le cours de notre étude les textes seront indiqués par une lettre suivie de l'indication de la page citée.

1. La bibliographie concernant l'Andorre, à la date où se manifeste la curiosité de Bladé, est des plus minces. Il aura fallu attendre, en France, 1823 pour voir paraître un mémoire de quatre-vingts pages consacré aux Vallées d'Andorre. C'est dans la brochure du chevalier Pierre-Roch de Roussillou (3), viguier de France, que vont désormais puiser les auteurs d'articles et de notices. Ils ne sont d'ailleurs guère nombreux ceux qui s'intéressent alors au sujet. Et certains parmi ces curieux ne mettront jamais les pieds dans le pays!

Bladé commence par dépouiller l'imprimé consacré à l'Andorre. Il en a vite fait le tour, et il parle en connaissance de cause de cette littérature dès 1869 :

> On a publié sur l'histoire et les institutions de l'Andorre bon nombre de brochures et d'articles d'un mérite littéraire fort variable, mais dont aucun ne se recommande par l'étude patiente et intégrale des documents authentiques (A, p. 35).

Dix ans plus tard, il précisera et durcira encore son jugement sur les publications de ses prédécesseurs:

On a publié, sur l'histoire et les institutions de la Vallée d'Andorre, une quarantaine de notices, rédigées en français, en castillan, et en catalan. Par malheur, aucune de ces brochures ne témoigne de l'étude, même sommaire, des documents originaux conservés dans les archives publiques et privées de la Vallée, et dans les dépôts de France et d'Espagne. Quelques auteurs n'ont pas même pris la peine de visiter le pays qu'ils ont décrit (E, p. 3).

Retenons de cela le chiffre d'une quarantaine de brochures, qui correspond au résultat auquel nous sommes parvenus dans notre propre enquête bibliographique. Retenons aussi l'annonce d'un programme de prospection méthodique des documents écrits doublé par une connaissance personnelle des lieux.

⁽³⁾ De l'Andorre, Toulouse, F. Vieusseux, 1823, 80 p. + frontispice. Cette rare brochure, parue sans nom d'auteur, répond à un écrit d'Antonio Valls, Memoria acerca la soberania que corresponde a la nación española en el Valle de Andorra coma a parte integrante de la Provincia de Cataluña (Barcelona, Juan Dorca, 1820), dont le titre expose suffisamment la thèse que le chevalier de Roussillou réfuta.

2: Bladé, historien et folkloriste, est avant tout un prospecteur. Il a en quelque sorte besoin d'un contact physique avec le cadre naturel où va se dérouler le drame historique. Or si de nombreux publicistes ne sont pas allés visiter l'Andorre, c'est que le voyage tient alors de l'exploit sportif, qu'il s'agit plus d'une exploration que d'une excursion. Entre l'Ariège et l'Andorre pas de routes carrossables, de simples chemins muletiers, et un confort médiocre à l'arrivée: voilà ce que décrivent, unanimes, les récits des rares visiteurs.

Bladé ira en Andorre à plusieurs reprises. En 1869, lors de son second voyage, il séjournera six semaines dans le

pays:

En 1869, époque de mon second voyage en Andorre, je séjournai durant six semaines dans ce pays, dont les archives publiques, jusqu'alors fermées aux étrangers, me furent libéralement et complètement ouvertes, grâce à la bienveillante intervention du viguier français, M. le vicomte Henri de Foix (E, p. 3).

L'enquête sur le terrain est pour lui très importante et il l'a menée aussi loin qu'il l'a pu, malgré la gêne que lui cause une vue des plus mauvaises. Aussi démande-t-il qu'on l'excuse dans la préface à ses Etudes géographiques sur la Vallée d'Andorre de ne pouvoir fournir tous les renseignements désirables:

La faiblesse de ma vue ne m'a [pas] permis [...] de relever les altitudes de l'intérieur de l'Andorre (D, p. VI).

3. Cependant la collecte des documents est pour lui essentielle, et dans ce domaine il a le souci d'être le plus complet possible. C'est que le projet qu'il a formé est de rédiger la première histoire d'Andorre digne de ce nom. En 1875, il a déjà l'espoir d'aboutir :

On a beaucoup écrit sur la Vallée d'Andorre, mais personne n'a encore publié une histoire complète de ce pays, rédigée d'après les titres et documents authentiques. Pour combler cette lacune j'ai consacré plusieurs années à explorer, tant en France et en Espagne que dans la Vallée dont je m'occupe, toutes les archives publiques et privées où je pouvais me renseigner.

Mon livre intitulé Histoire et Institutions de la Vallée d'Andorre, paraîtra bientôt, je l'espère

(D, p. I).

Et en introduction à un très spirituel reportage consacré aux « Révolutions andorranes » de 1866, il précise :

Pendant près de vingt ans, J'ai recueilli des informations, que je crois maintenant complètes; et j'en ai déjà utilisé une partie dans mes Etudes géographiques sur la Vallée d'Andorre imprimées en 1875. Le manuscrit de mon Histoire et Institutions de la Vallée d'Andorre est arrêté; et je compte le soumettre au public sans grand retard (E, p. 3).

La quête des documents commence avec la lecture des sources imprimées. A nous la Marca Hispanica (1660) de Pierre de Marca, avec les additions de Etienne Baluze (1688), à nous les volumes du Viage literario a las Iglesias de España de Villanueva!

Les recherches personnelles qui dolvent vérifier d'abord et compléter au besoin le travail d'autrui viennent ensuite. Ce n'était pas une besogne inutile puisque les auteurs du XIX° siècle se passaient fort bien, semble-t-il, du recours aux chartes et documents originaux :

Les archives publiques d'Espagne et de France possèdent, sur l'histoire et les institutions de l'Andorre, des documents fort nombreux; aucun de ces dépôts n'a été visité avant moi, par un seul des nombreux écrivains qui ont travaillé sur ce sujet spécial. Encore moins se sont-ils inquiété d'explorer les archives des Vallées (A, p. 38).

Bladé, pour sa part, va visiter tous les dépôts d'archives accessibles en France, non seulement Foix, Mèrens et l'Hospitalet, mais aussi Paris, Perpignan et Pau. Chaque fois il consigne le résultat de sa visite. Il fait de même en Catalogne où Barcelone, Puigcerda et Organya reçoivent sa visite. C'est à la Seu d'Urgell qu'il va s'attarder le plus. Il a trouvé pour le guider un chanoine bienveillant:

Les recherches personnelles que je viens de faire tout récemment à la Seu, sous les auspices de Don Andres Casanovas, dignitaire du chapitre, me permettent d'affirmer qu'il n'existe dans les archives épiscopales et capitulaires de La Seu, aucun document sur l'Andorre qui ne soit imprimé dans la Marca Hispanica et le Viage literario, ou transcrit dans les volumes 161 et 162 du fonds Doat, et 60 du fonds Decamps, conservés à la Bibliothèque impériale (A, p. 36).

4. Restaient les archives d'Andorre proprement dites.

La tradition voulait qu'elles soient absolument inaccessibles au chercheur. Ainsi, dans une des meilleures relations de voyage en Andorre qu'il ait été donné de lire au XIX° siècle (4), Léon Clos, un magistrat qui se souciait de compléter les notes par trop rapides et peu sûres contenues dans le rapport de Louis de Mas-Latrie (5), affirme que l'autorisation de compulser les archives lui a été refusée.

Bladé ne se tient pas pour battu d'avance et, des août 1868, il sonde le terrain en adressant au syndic général des Vallées une demande de communication des

Du même L. Clos on trouve un « Essai sur la république d'Andorre » dans la Revue de Toulouse et du Midi de la France, t. XI, 1860, p. 265-285.

^{(4) «} Une incursion dans l'Andorre en 1851 », Revue de l'Académie de Toulouse..., t. III, 1856, p. 372-380. Voici en quels termes Léon Clos rend compte de l'insuccès de sa tentative :

J'élais porteur d'une lettre de recommandation de M. Saint-André, viguier français, pour M. Gil Areny Calvo Y Soum, syndic des Vallées d'Andorre, qui habite Canillo [...] Après lui avoir remis la lettre du viguier, je lui demandal s'il pouvait me donner l'autorisation de compulser les archives de la république. Il me répondit que les archives étant une chose sacrée, se trouvalent placées dans une armoire fermée au moven de six clefs, dont chacune restait en dépôt entre les mains des consuls des six paroisses et qu'il fallait une décision du conseil souverain pour l'ouvrir. Je vis dès lors que le but principal de mon voyage était manqué; car il est défendu de vulgariser parmi les étrangers la science du gouvernement et de l'administration politique et civile des vallées. Si ce que je sollicitais dépassait les pouvoirs du syndic, il me donna, du reste, tous les renseignements que le pouvais désirer et porta l'obligeance jusqu'à me communiquer un magnifique exemplaire de l'ouvrage intitulé Historia de la Republica de Andorra par D. Luis Dalmau de Baduer (p. 375).

^{(5) «} Extrait du rapport de M. de Masiatrie... », in Champollion-Figeac, Documents inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives ou des Bibliothèques des départements, t. I, p. 2-3 (Paris, Didot, 1843).

archives (6). Cette requête sera aussitôt prise en considération par les autorités andorranes. L'armoire aux six clefs — une par paroisse — et quelques costres allaient livrer leurs trésors. Bladé se daube de ses prédécesseurs :

D'après eux, les autorités du pays se refuseraient à toute communication, et les instances les plus pressantes viendraient se briser contre une invincible résistance. La vérité est qu'il m'a suffi d'adresser, au mois d'août 1868, une simple demande à Don Nicolas Duedra, syndic-général, pour recevoir peu de jours après une lettre de M. le vicomte de Foix, Viguier français, qui me promettait de me faire, en temps opportun, toutes les communications que je pourrais souhaiter. Cette promesse vient d'être acquittée, avec autant de loyauté que de bonne grâce, et, à partir du 27 mai dernier, j'ai eu à ma disposition, pendant une quinzaine, toutes les archives publiques des Vallées (A. p. 39).

Cette autorisation va même très loin, et elle ne laisserait pas d'inquiéter un peu, si l'on ne savait la probité du chercheur à qui elle est accordée. En effet :

Le 27 mai dernier, à huit heures du matin, une délibération du conseil supérieur provoquée par les trois syndics, sur la bienveillante intervention de M. le vicomte Henri de Foix, Viguler français d'Andorre, m'ouvrait toutes les archives, et m'autorisait même à emporter les documents dans la maison où j'étais logé (A, p. 40).

Qui ne frémirait aujourd'hui devant une autorisation aussi imprudente? Il est vrai que l'espoir de voir paraître une histoire de leur pays fondée sur une documentation de première main excuse peut-être ce manquement aux

⁽⁶⁾ On trouvera dans la Revue de Gascogne, tome IX, 1868, le texte de la lettre de Bladé « À Monsieur le premier syndic de la Vallée d'Andorre, et en son absence, à l'un de ses deux collègues ». Cette lettre, datée d'Agen le 14 septembre 1868, est publiée in extenso p. 424-425. À la page 529 on trouvera, en réponse, la lettre du Vicomte de Foix, Viguier d'Andorre, datée de Cazères-sur-Garonne, 2 novembre 1868. Le viguier récommandait à Bladé d'attendre une saison plus propice et aussi que soient apaisés les troubles suscités par la tentative d'ouverture d'une maison de jeux.

règles élémentaires de la conservation des archives publiques.

Quoi qu'il en soit, Bladé constate vite que :

Tous les documents historiques sur le petit pays dont [il veut] écrire l'histoire, sont conservés à la Maison des Vallées (Casa de las Valls) d'Andorrela-Vieille (A, p. 40).

aussi se hâte-t-il de profiter:

des facilités exceptionnelles qui [lui] étaient offertes pour transcrire, in extenso ou partiellement selon leur importance, toutes les pièces qui présentent un véritable intérêt pour l'étude de l'histoire et des institutions des Vallées (A, p. 45).

5. Ce ne sont d'ailleurs pas les seules archives publiques qui retiendront Bladé. Issu d'une famille de notaire, il sait d'expérience que les minutes notariales peuvent inclure des documents importants pour l'histoire générale d'une communauté. Il ira aussi les visiter, mais:

[les] études de notaire, [...] ne renferment que des actes d'intérêt privé, comme j'ai pu m'en convaincre par des recherches personnelles et par divers entretiens avec Don Ignacio Picart, notaire d'Encamp, qui est assurément un des hommes les plus instruits de l'Andorre (A, p. 39).

Il sollicitera même l'autorisation de consulter quélques archives particulières, en pure perte d'ailleurs, comme il le dit sans se départir d'une prudence scrupuleuse :

Aucune famille andorrane ne possède, à ma connaissance, de documents historiques sur le pays. On m'avait bien parlé d'un dépôt extrêmement riche et ancien, existant à la casa Bérenguer, du Puig d'Olivesa, près de San Julian de Loria; mais un examen attentif et intégral m'a démontré que cette famille ne possédait que des titres privés (ventes, donations, quittances, etc.) dont le plus ancien ne remonte qu'au XIVe siècle (Å, p. 39-40).

Il va sans dire que Bladé privilégie la recherche du document ancien. Il ne néglige pas pour autant, lorsque l'occasion se présente, ce qui peut éclairer l'histoire contemporaine. Les renseignements qu'il recueille, il saura les utiliser au mieux dans son article sur les « révolutions andorranes », dont le point de départ semble bien être : Un manuscrit rédigé en castillan que [lui] a confié un jeune négociant de San Julian, et dans lequel il raconte d'une façon très détaillée, les événements déplorables à tant de titres, qui depuis quelques années, ont éprouvé les populations andorranes (A, p. 40).

6. Cette enquête si scrupuleusement conduite, avec une rigueur et une méthode toutes nouvelles pour un tel sujet, vont permettre à Bladé de formuler des conclusions importantes pour la définition de la nature politique de la communauté andorrane. Le premier, il en a saisi l'originalité et senti la précarité :

Malgré tout ce qu'ont pu écrire, depuis moins d'un siècle, des annalistes mal renseignés, quantité de titres authentiques attestent que, depuis 1278 jusqu'à la Révolution française, l'Andorre n'a formé qu'une simple seigneurie indivise, et tenue en paréage par les évêques de la Seu d'Urgell et par les comtes de Foix ou leurs ayants droit [...]

Voilà quelle a été, jusqu'à la Révolution, la situation véritable de l'Andorre. Si ce pays jouit aujourd'hui d'une certaine indépendance politique, cela tient à des causes dont on ne s'est pas assez rendu compte. Le territoire situé entre la France et l'Espagne, et possédé par des coseigneurs de nationalités différentes, n'a été ramené à l'unité ni d'un côté ni de l'autre. Après la Révolution, l'intelligence des vrais principes du droit féodal a été et est encore obscurcie; et le nouveau droit public de l'Europe a substitué à l'ancien vasselage des petits états le protectorat des grandes nations. L'Andorre a profité de ces circonstances pour augmenter ses libertés (D, p. 4-5).

Ces constatations réalistes conduisent Bladé à définir la nature politique — si ambiguë — de l'Andorre moderne. Remarquons que Bladé ne fige pas les institutions politiques en renvoyant au texte de 1278, fondamental sans doute, mais qu'il tient compte du procès historique accéléré par les révolutions. Les réalités humaines passent avant chartes et traités.

Le nouveau droit public ne permet donc plus, depuis 1793 et 1811, de considérer l'Andorre comme un flef de liaute justice tenu en paréage par deux coseigneurs de nationalités diverses. Cependant, depuis cette double date, les gouvernements de France et d'Espagne ont conclu avec les Vallées, diverses conventions, et ont par cela même reconnu que l'Andorre avait une existence distincte au point de vue politique. Ce pays formerait donc aujourd'hui une sorte de petit Etat, dépourvu de ce que ceux qui écrivent sur le droit des gens désignent sous le nom de souveraineté extérieure. Cette situation entraîne notamment l'incapacité de conclure des traités diplomatiques et d'accréditer des ambassadeurs plénipotentiaires (D, p. 74).

Je ne sache pas qu'avant Bladé on ait fourni meilleure analyse de la nature du régime politique andorran.

7. Par-delà les documents d'archives, l'histoire où les institutions politiques, c'est aux hommes que s'intéresse Bladé. A la limite, le discours historique n'est pour lui qu'une propédeutique au discours ethnographique. On en trouve la preuve dans le respect avec lequel il aborde les problèmes touchant à la culture populaire. Respect auquel les historiens français du XIX° siècle ne nous ont guère habitué.

Déjà dans une note technique consacrée aux « mostasas » (C, passim) on découvre un bon exemple de sa méthode. Le consul majeur d'une paroisse andorrane reste en charge une année, puis il devient consul mineur, et enfin, la troisième année, « mostasa », ayant la responsabilité des problèmes de voirie, de la police des marchés, des poids et mesures. Cette fonction d'origine arabe, comme l'indique l'étymologie du mot, se retrouve en pays catalan, en Roussillon, Cerdagne, Urgel et en Aragon. On ne la trouve attestée en bas Languedoc, sporadiquement, à Lagrasse et à Montpellier, qu'entre les XIV° et XVII° stècles.

Bladé, qui ignorait cette présence de l'institution en bas Languedoc, et qui ne l'avait rencontrée ni en pays de Foix, ni en Couscrans, en tirait argument pour souligner à quel ensemble culturel se rattachait l'Andorre. Or cela n'est pas rien à une époque où les auteurs du nord des Pyrénées insistent souvent sur l'appartenance de l'Andorre au monde français. L'existence d'une institution commune aux pays catalans marque une frontière culturelle.

Pareil scrupule éclate dans le souci qu'a Bladé de résister à l'impérialisme graphique tant castillan que français. Souci méritoire, oh combien l quand on sait les dégâts — irrémédiables — commis par la francisation abusive des toponymes et des hydronymes. Dans la préface à ses Etudes géographiques sur la Vallée d'Andorre il explique que s'il transcrit selon l'usage castillan les noms de personnes ou de lieux qui relèvent du royaume d'Espagne, et selon l'usage français ceux qui relèvent de la France, il a choisi une autre méthode en ce qui concerne l'Andorre:

J'ai tâché de n'oublier jamais que l'on parle catalan dans l'Andorre, et que les noms de lieux doivent par conséquent être écrits conformément à la prononciation et à l'orthographe du pays, attestés par l'usage et par la majorité des documents officiels et contemporains (D, p. VII).

L'enquête sur le terrain aboutit à la géographie historique des Vallées. En même temps l'extraordinaire collecteur du trésor de chants et de contes gascons avait écouté, comme lui seul sans doute pouvait le faire, les chants et les récits des habitants d'Andorre. On ne connaîtra, hélas, pas le résultat de cette collecte, l'auteur lui-même en indiquant les raisons dans une note consacrée à la « Langue et littérature populaire »:

Les Andorralis parlent une variété de catalan, qui lui-même est un dialecte de l'ancienne langue provençale. C'est en catalan que sont rédigés tous les actes officiels.

Le pays est assez riche en monuments de la littérature populaire. En ce dui concerne la poésie, on y trouve une honne partie des pièces publiées, en 1853, par M. Mila y Fontanals dans ses Observaciones sobre la poesia popular en Calaluña. Les Andorrans chantent volontiers des goigs ou noëls et cantiques; mais toutes les pièces de ce genre que j'ai entendues, et dont beaucoup sont imprimées, ont été composées par des lettrés à des époques plus ou moins récentes. Parmi les récits en prose. plusieurs sont à peu près identiques à ceux qui se trouvent dans le recueil de M. Mila y Fontanals, et dans le Rondallayre de M. Maspons y Labros. Je me disposais naguère à recueillir les narrations dui sont encore inédites, quand j'ai appris qu'un érudit espagnol, dont on n'a pu me dire le nom, avait déjà exploré l'Andorré à cet effet. Espérons qu'il publiera bientôt le résultat de ses recherches.

Il serait bon aussi que la parémiologie andorrane fût recueillie avec soin. Plusieurs proverbes sont évidemment locaux; mais le plus grand nombre a cours aussi dans la Catalogne et le Roussillon (D, p. 72).

Par-delà les frontières politiques, dont il n'ignore pas la réalité, loin de là, puisque ses Etudes géographiques... sont en partie consacrées à fixer les limites de l'Andorre, Bladé recherche les ensembles et sous-ensembles culturels.

8. L'échec — imputable à sa mauvaise vue? ou bien plutôt à sa formation intellectuelle — nous allons le rencontrer dans les jugements hâtifs concernant les monuments andorrans. Ce qui avec les paysages de montagne fait pour le touriste le charme essentiel des Vallées, Bladé ne sait pas le voir. C'est là, reconnaissons-le, une lacune grave pour l'historien, car autant et mieux que chartes et diplômes, les édifices romans, les fresqués gothiques, nous permettent de lire un moment, le grand moment sans doute, du passé andorran, le temps fort où une communauté montagnarde, tellement isolée de par sa situation géographique, à l'écart des grands axes de communications, s'est hissée au plus haut niveau de culture participant à la création artistique, d'une manière modeste certes, mais dans ce qu'elle avait alors de plus vivant.

Quelle déception aussi de lire chez notre historien des formules aussi négatives :

Les monuments de l'architecture ecclésiastique de l'Andorre appartiennent en partie à des époques plus ou moins anciennes; mais aucun ne mérite d'être sérieusement recommandé à l'attention des archéologues (D, p. 88).

Quant à la Casa de las Valls, si pittoresque édifice du XVI siècle, Bladé ne trouve guère à y signaler que le décor intérieur, « tableaux fort médiocres » dans la salle du conseil et réfectoire « grossièrement décoré de fresques » (D, p. 89-90). On reste confondu devant ce total et subit blocage...

*.

Le bilan est cependant largement positif lorsque l'on confronte les résultats de l'enquête avec ce qui, à la même époque, s'écrivait sur l'Andorre. C'est Bladé le premier qui utilise les ressources des sciences historiques pour présenter la modeste coseigneurie pyrénéenne oubliée par l'Histoire. Surtout on sent chez lui la sympathie profonde du chercheur pour ces six paroisses d'Andorre dont les habitants:

> attachés à leurs vieux usages, ennemis des innovations, hospitaliers et charitables selon leurs moyens [font preuve] d'une extrême réserve et d'une grande sobriété de paroles [et sont] généralement exempts de malice, et fidèles à la parole une fois donnée (D, p. 78).

L'Andorre est bien le témoin d'un état antérieur de l'organisation politique et sociale, témoin qui passionne longuement l'historien de l'ouest occitan (7).

On se prend alors à regretter que le grand ouvrage annoncé n'ait point paru. Pour quelles raisons? De convenances et d'opportunité personnelles et politiques sans nul doute. Car les Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris conservent le manuscrit d'une Etude sur la Vallée d'Andorre où l'on doit reconnaître, malgré un titre légèrement différent, le travail entrepris dès 1869. Quoiqu'il en soit, les manuscrits personnels de Bladé ayant disparu après sa mort, c'est une bonne fortune qu'une copie en soit déposée dans un service d'archives.

Le silence auquel se condamne désormais Bladé reste à expliquer. Il faudra attendre les travaux de Baudon de Mony (1885-1892-1896) et de Brutails (1891-1904) — ce dernier s'étant chargé en qu'elque sorte de présenter et de justifier le point de vue officiel français — pour que la connaissance de l'histoire et des institutions andorranes marque un nouveau progrès.

Christian Anatole.

⁽⁷⁾ C'était l'idée de Léon Clos qui dans « Une incursion en Andorre » (op. cit., p. 372) déclarait déjà :

Si, pour éclairer l'histoire du moyen-âge, il existait à nos portes un échantillon du passé ayant échappé, comme par miracle, à tous les bouleversements politiques, devrions-nous négliger l'utile enseignement qu'il peut révêler? Et bien cet échantillon des siècles passés existe réellement au oœur des Pyrénées sur le versant méridional, etc.